



PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 3016-2025-01

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 3016**

IL EST STATUÉ ET DÉCRÉTÉ PAR CE RÈGLEMENT CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

L'article 3.2.2 du règlement de PIIA numéro 3016, est modifié en ajoutant l'alinéa 4.1 à la suite de l'alinéa 4 de la façon suivante :

« 4.1 Une construction ou une reconstruction visible depuis une voie de circulation; »

ARTICLE 2

L'annexe « A » intitulée Secteurs PIIA du règlement de PIIA 3016, est modifiée en remplaçant l'annexe A par la suivante :

Le tout montré à l'annexe « 1 » du présent règlement.

ARTICLE 3

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Xavier-Antoine Lalande
Président d'assemblée

Xavier-Antoine Lalande
Maire

Léane Adam
Greffière

Avis de motion :	08 avril 2025
Adoption du projet de règlement :	08 avril 2025
Consultation publique :	13 mai 2025
Adoption du règlement :	13 mai 2025
Entrée en vigueur :	

ANNEXE « 1 »

Secteurs PIIA

ANNEXE A



SECTEURS PIIA

- Légende**
- Limite Ville
 - Cadastre
 - Secteur PIIA

Échelle	Échelle en Mètres
1:100 000	20-100-00

